

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette tenue le 6 novembre 2024 à 15 h, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

BEAUCHESNE, Mario	Maire	Saint-Fabien
CARON, Guy	Maire	Rimouski
GAGNON, Chantal	Maire	La Trinité-des-Monts
LEPAGE-LECLERC, Vanessa	Représentante	Saint-Anaclet-de-Lessard
PROULX, Langis	Maire	Esprit-Saint
SAVOIE, Robert	Maire	Saint-Valérien
SOUCY, Gervais	Maire	Saint-Narcisse-de-Rimouski
ST-PIERRE, Francis	Préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	Mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	Maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet constate le quorum et déclare la séance ouverte à 15 h.

24-300 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il n'y a pas de point à l'ordre du jour.

AUTRES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance levée à 15 h.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.